

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente, donnée par Diane Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Alfred

Qu'un projet de règlement a été présenté à la séance du conseil du 5 février 2018. Ce projet vise :

- L'ajustement de la rémunération et de l'allocation de dépenses du maire à partir du 1^{er} janvier 2018
- La rémunération sur une base annuelle actuelle du maire est de 3680\$ et son allocation de dépenses est de 1 840\$
- L'augmentation prévue est de 1000\$ pour la rémunération de base et de 500\$ pour l'allocation de dépenses.
- Ce qui portera son traitement total à 7 020\$ annuellement.

Un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 5 février 2018.

Le projet de règlement concerne la rémunération du maire et abroge le règlement numéro 108 et tous les autres antérieurs.

Le règlement portera le numéro 159 et sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu :

Lundi le 5 mars 2018 à 20h00
Au lieu habituel des séances du Conseil

Donné à Saint-Alfred, ce 6 février 2018

Diane Jacques
Directrice générale/sec.-très.

